

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA1205 Fondements disciplinaires et didactiques : Fondements			
Ancien Code	PERA1B25LGLAT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte ( ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Raphaël VANTOMME</b> (vantommer@helha.be) HELHa Loverval <b>Dominique SERGENT</b> (sergentd@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

### Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Identifier les constituants de la proposition
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins
4. Démontrer une maîtrise du système des déclinaisons latines (décrire, décliner, identifier et analyser) : radical,

terminaison, règles de formation.

5. Démontrer une maîtrise de la conjugaison latine (décrire, conjuguer, identifier et analyser) : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps.

6. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographes étymologiques de mots du latin et du français (et potentiellement d'autres langues).

7. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux du latin et/ou du français (et potentiellement d'autres langues).

8. Identifier et traduire des unités sémantiques et syntaxiques de phrases ou de textes.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B25LGLATA Fondements disciplinaires et didactiques : Fondements linguistique 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B25LGLATA Fondements disciplinaires et didactiques : Fondements linguistique 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : Fondements lingu			
Ancien Code	22_PERA1B25LGLATA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEAB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Raphaël VANTOMME</b> ( <a href="mailto:vantommer@helha.be">vantommer@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

3 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et oralement de :

1. Identifier les constituants de la proposition
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins
4. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison latine : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps
5. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographes étymologiques de mots du latin et du français (et potentiellement d'autres langues)
6. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux du latin et/ou du français (et potentiellement d'autres langues).

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Éléments lexicaux (lexique de base, étymologie et dérivation)

Éléments grammaticaux (organismes textuels, nature et fonction des mots, les verbes et leurs conjugaisons et structures des phrases)

## Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partages d'expériences; une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Pour les heures 12, 13, 14, 15 par crédit, il est prévu des travaux individuels et de groupes, des remédiations, des remédiations par les pairs, des corrections d'évaluations, des lectures, des présentations orales sur des points de matières, des exercices de synthèses et des exercices d'approfondissement.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins ou des résultats de tests formatifs réguliers.

Les échéances importantes sont données en début d'année.

## Sources et références

A.-M. Boxus, M. Lavency, Clavis. Grammaire latine pour la lecture des auteurs, Bruxelles, De Boeck-Duculot, édition la plus récente

C. Meyerson-Dethoor, G. Schouppe, Index. Manuel de vocabulaire et dictionnaire de latin, Louvain-la-Neuve, De Boeck, édition la plus récente.

F. Gaffiot, Dictionnaire illustré latin-français, 3e éd. rev. et augm, Paris, Hachette, édition la plus récente.

Une liste d'ouvrages est donnée en début d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées au cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fait par écrit lors de l'examen de janvier.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).